

Image not found or type unknown



Remboursement Fonds de garanties

Par **Bongui**, le **14/02/2021** à **03:20**

Bonsoir
pourriez vous nous éclairer svp

le fonds de garantie exige a un ami le remboursement de 6300 euros suite à un accident de la route d'il y a 2 ans où son jeune de 20ans était responsable de cet accident mais malheureusement décédé sur le coup.

Ce petit jeune décédé n'avait aucun bien aucune succession
Ma question est est ce que le fond de garantie peut les obliger à payer cette somme svp en sachant que cette famille a de très faibles revenus

Et sont-ils responsable de l'erreur de leur défunt fils ?

Seront ils obligé de payer ?

Merci

Par **P.M.**, le **14/02/2021** à **09:35**

Bonjour,

Il faudrait savoir à qui appartenait le véhicule responsable...